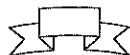


Arrondissement d'Avignon

Commune du PONTET  
84130



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 juin 2019

**DÉLIBÉRATION N° 2019 DEL 037**

Adoption du compte  
administratif 2018 - budget  
principal

Rapporteur : M. Patrick SUISSE

L'an deux mille dix neuf, le vingt juin à 18 heures00, le Conseil Municipal de la ville du PONTET, convoqué le 14 juin 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick SUISSE, .

**Présents :**

M. Joris HEBRARD, M. Jean-Louis COSTA, Mme Sandrine BAJARD, M. Frédéric MONIN, Mme Michèle RIEUX, M. Patrick SUISSE, Mme Karine GANGLOFF, M. Bastien DADE, M. Christian ROBINAT, Mme Martine FAUX, Mme Michèle BLANC, M. Claude MOREAL, Mme Claudine DOMINEZ, M. Claude BENARD, Mme Françoise MACCARIO, Mme Catherine CHABRIER, M. Christophe JOUMOND, Mme Nathalie GALLINA, M. Pascal SIMONDI, Mme Séverine ODDONE, M. Steve SOLER, Mme Christine CAVALLI, Mme Nathalie SEGUIN, M. Jean-Firmin BARDISA, Mme Caroline GRELET-JOLY, M. Eric MORAN, Mme Chantal GUARDIOLA

**Représentés :**

Mme Christiane MOLINES donne pouvoir à Mme Nathalie GALLINA  
Mme Michèle ILARIO donne pouvoir à Mme Claudine DOMINEZ  
M. Christian RIPPERT donne pouvoir à Mme Karine GANGLOFF  
M. Patrick HEBRARD donne pouvoir à M. Patrick SUISSE  
Mme Christelle IMBERT donne pouvoir à Mme Sandrine BAJARD  
Mme Sylvie LUC donne pouvoir à M. Jean-Firmin BARDISA

Les résultats du compte administratif 2018 du budget principal ont été arrêtés et concordant avec ceux du Trésorier.

Ce document retrace l'exécution budgétaire de l'exercice 2018 du budget principal.

Les résultats du compte administratif 2018 du budget principal sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre – libellé		Montant	Chapitre – libellé		Montant
011	Charges à caractère général	5 426 477,78	013	Atténuation de charges	7 544,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 003 221,01	70	Produits des services et du domaine	1 370 606,01
014	Atténuation de produits	342 053,01	73	Impôts et taxes	27 052 773,40
65	Charges de gestion courante	3 723 915,45	74	Dotations et participations	1 739 988,50
66	Charges financière	935 526,87	75	Autres produits de gestion courante	535 627,95
67	Charges exceptionnelles	38 770,78	76	Produits financiers	399,17
			77	Produits exceptionnels	740 124,92
Dépenses réelles		25 469 964,90	Total des recettes réelles		31 447 064,93
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 080 037,13	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 700,82
Total des Dépenses d'ordre		1 080 037,13	Total des Recettes d'ordre		31 700,82
TOTAUX		26 550 002,03	TOTAUX		31 478 765,75
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE			4 928 763,72		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (N-1)			0		
RESULTAT D'EXECUTION CUMULE DE FONCTIONNEMENT			4 928 763,72		

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES

Chapitre – libellé		Montant	Chapitre – libellé		Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 287 992,07
13	Subventions d'investissement	7 320,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	439 299,20
16	Remboursement d'emprunts et dettes	4 497 927,10	13	Subventions d'investissement	323 723,00
20	Immobilisations incorporelles	280 302,90	16	Emprunts et dettes assimilés	951 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 395 593,74			
23	Immobilisations en cours	1 043 778,24			
27	Autres immobilisations financières	4 767,97			
Dépenses réelles		7 329 689,99	Total des recettes réelles		6 002 514,27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 700,82	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 080 037,13
Total des Dépenses d'ordre		31 700,82	Total des Recettes d'ordre		1 080 037,13
TOTALUX		7 361 390,81	TOTALUX		7 082 551,40
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (N-1)					- 2 478 959,00
RESULTAT D'EXECUTION CUMULE D'INVESTISSEMENT					- 2 757 798,41

Compte tenu du solde des restes à réaliser arrêtés au 31 décembre 2018 (1 770 628,05 € en dépense et de 1 232 066 € en recette), le résultat global du compte administratif 2018 du budget principal est de 1 632 403,26 €. Pour information, le Conseil Municipal, dans sa séance du 4 avril 2019, a voté favorablement la reprise anticipée de ces résultats lors de l'adoption du budget primitif 2019 du budget principal.

La Commission Finances et Administration Générale s'est prononcée le 12 juin 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

ADOPTER le compte administratif 2018 du budget principal tel qu'il est présenté,  
 PRÉCISER que le compte administratif 2018 du budget principal a fait l'objet d'un vote formel sur chacun es chapitres,  
 AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

**VOTE DU CONSEIL : POUR : 26**

**CONTRE : 6**

Mme CAVALLI, Mme LUC, Mme SEGUIN, M. BARDISA, Mme GRELET-JOLY, M. MORAN

**ABSTENTION : 0**

**PAS DE PARTICIPATION : 1 M. HEBRARD**

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE**

Acte rendu exécutoire après envoi  
 en préfecture le : **27 06 19**  
 et publication du : **27 06 19**

**Pour extrait certifié conforme**

**Le Maire,**

qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère  
 exécutoire de cet acte.



Joris HEBRARD

Le Maire,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.